



22 juin 2021

(21-5077)

Page: 1/5

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE RÉGIONALE POUR
LA PROTECTION DES PLANTES ET LA SANTÉ ANIMALE (OIRSA)
DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION
DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

RAPPORT AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES,
FÉVRIER-AVRIL 2021

La communication ci-après, reçue le 17 juin 2021, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

**1 ACTIVITÉS DE FORMATION, D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE VULGARISATION DANS
LE DOMAINE AGROSANITAIRE ET COMMERCIAL**

1.1. Les fonctionnaires du Service phytosanitaire de l'État du Costa Rica chargés de la quarantaine des plantes ont suivi une formation professionnelle sur l'utilisation du système régional d'alerte rapide pour la quarantaine, accessible sur la page Web de l'OIRSA.

1.2. La République dominicaine, El Salvador et le Belize ont continué de recevoir un appui à la formation des brigades canines pour l'inspection des bagages et des marchandises.

1.3. En République dominicaine, le processus de formation des brigades canines a été lancé. El Salvador a continué de recevoir un appui à la formation des brigades canines du Ministère de l'agriculture et de l'élevage.

1.4. Le Service phytosanitaire de l'État du Costa Rica a reçu un appui dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'éradication de l'escargot africain géant.

1.5. L'Institut de la protection phytosanitaire et zoosanitaire du Nicaragua et le Service phytosanitaire de l'État du Costa Rica ont bénéficié d'une assistance pour la construction de chambres de fumigation.

1.6. Un forum sur le criquet d'Amérique centrale, pendant lequel ont été présentés des thèmes liés à l'historique et à l'état actuel de la situation dans le monde et particulièrement dans la région, a été organisé. L'OIRSA apporte un appui au suivi de ces recherches.

1.7. Elle appuie également l'initiative du gouvernement du Panama visant à mettre en place des programmes fruitiers à l'échelle nationale.

1.8. L'OIRSA contribue au plan d'urgence de lutte contre le huanglongbing (HLB) au Panama.

1.9. Une conférence virtuelle sur les tests de diagnostic de la brucellose faisant l'objet de recommandations internationales a été organisée à l'intention des vétérinaires du Guatemala.

1.10. Les expériences de l'Argentine et du Mexique de l'utilisation des vaccins S-19 et RB51 comme outil de contrôle de la brucellose bovine dans le cadre des programmes officiels ont fait l'objet de présentations.

1.11. Une discussion virtuelle a été organisée à l'intention des membres du Conseil d'administration et des autorités du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, qui portait sur le programme de contrôle progressif de la brucellose et de la tuberculose bovine et sur les progrès réalisés dans ce domaine au Guatemala.

1.12. À la demande de l'autorité compétente du Honduras, l'OIRSA a organisé, en coordination avec des spécialistes du SENISECA (Mexique), une discussion virtuelle sur la prévention et le contrôle de la rage paralytique bovine à l'intention des producteurs de zones touchées.

1.13. Une conférence virtuelle sur le diagnostic des maladies fondé sur des preuves dans l'élevage porcin, à laquelle ont participé des vétérinaires officiels et du secteur privé des pays membres de l'OIRSA, a été organisée.

1.14. Des vétérinaires et des éleveurs porcins ont suivi un atelier en ligne sur la traçabilité du secteur porcin et l'utilisation du guide de contrôle des déplacements.

1.15. Un cours en ligne sur les bonnes pratiques de gestion des situations d'urgence dans le domaine de la santé animale, élaboré par la FAO dans le cadre de la stratégie de renforcement des capacités de réaction aux urgences mise au point conjointement avec la FAO, l'IICA, l'USDA-APHIS, la COPEG et l'OIRSA, a été lancé.

1.16. L'OIRSA a participé à la quatre-vingt-huitième Session générale de l'OIE.

1.17. Une formation en ligne a été organisée sur les audits menés dans le cadre de la norme ISO 19011:2018 à l'intention des responsables de la sécurité sanitaire des produits alimentaires des pays de la région de l'OIRSA (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama et République dominicaine).

1.18. Un atelier s'appuyant principalement sur les techniques d'échantillonnage statistique a été organisé sur le protocole d'échantillonnage des aflatoxines dans le maïs dans la région de l'OIRSA à l'intention des fonctionnaires de la région.

1.19. L'OIRSA a participé au huitième Atelier latino-américain sur les résidus de pesticides consacré à l'alimentation et à l'environnement (LAPRW ONLINE), à l'occasion duquel les participants ont discuté des aliments rejetés à cause des résidus de pesticides ou encore des protocoles d'échantillonnage des aflatoxines.

1.20. L'OIRSA a participé au dialogue sur l'approche "Une seule santé" et le commerce international.

1.21. Elle a participé au quarante-troisième Forum de l'application des pronostics climatiques à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'occasion de laquelle des recommandations ont été formulées sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires d'origine animale et végétale.

1.22. Trente fonctionnaires chargés de la sécurité sanitaire des produits alimentaires de la région de l'OIRSA ont été accrédités par l'Alliance internationale HACCP et ses programmes prérequis.

1.23. Le cours en ligne de la plate-forme de formation en ligne de l'OIRSA sur les bonnes pratiques d'élevage, les bonnes pratiques de fabrication et le système HACCP a été dispensé.

1.24. La deuxième émission du cours de formation en ligne sur l'analyse des risques phytosanitaires s'est tenue sur la plate-forme de formation en ligne de l'OIRSA.

1.25. Des fonctionnaires du Ministère du développement agricole du Panama ont reçu une formation sur l'utilisation du système de traçabilité Trazar-Agro.

1.26. Les applications de traçabilité "Trazar-Agro" consacrées à l'enregistrement des particuliers et des établissements exerçant des activités agricoles, aquacoles et de pêche visant à gérer le contrôle des déplacements d'animaux et de produits aquacoles ont été publiées.

1.27. La première phase du système électronique de gestion des dossiers visant la systématisation des services de santé animale, de santé des végétaux et de la sécurité sanitaire des produits agroalimentaires (SENASA, Honduras) a été mise en œuvre.

1.28. Le système de surveillance et le système "Trazar-Agro" ont été reliés pour mettre en lien les établissements ayant obtenu des résultats grâce aux programmes de surveillance et de contrôle sanitaire bovin.

1.29. Le module de traçabilité des bovins de Trazar-Agro au Nicaragua visant la gestion des informations liées à la traçabilité et au contrôle des déplacements des animaux a été installé.

2 SOUTIEN DU PROCESSUS D'HARMONISATION ET D'ÉQUIVALENCE

2.1. Une réunion de travail du Comité national des médicaments vétérinaires du Guatemala a été organisée en vue du suivi des activités d'harmonisation du registre des médicaments vétérinaires et des aliments destinés aux animaux, en s'appuyant sur le Règlement technique centraméricain sur les médicaments vétérinaires et produits apparentés de l'Union douanière centraméricaine.

2.2. L'OIRSA a participé au Comité national du Codex (CONACODEX) d'El Salvador afin de connaître l'état actuel du pays dans deux domaines importants: 1) la révision des lignes directrices générales relatives à l'échantillonnage; et 2) le projet du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments pour les aflatoxines totales dans certaines céréales et certains produits à base de céréales.

2.3. L'OIRSA a participé à des réunions organisées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) au sujet du projet RLA 5080 sur l'élaboration du cadre de référence du réseau régional d'échange de données relatives à la sécurité sanitaire des aliments.

2.4. Le Règlement technique salvadorien (RTS) 65.05.02:19 sur le système d'enregistrement et d'identification pour la traçabilité des produits d'élevage et de l'aquaculture, qui est le cadre réglementaire sur lequel s'appuie la traçabilité des produits d'élevage et de l'aquaculture est entré en vigueur depuis sa publication au Journal officiel.

3 ACTIVITÉS DE PRÉVENTION, DE LUTTE OU D'ÉRADICATION (PROGRAMMES OU CAMPAGNES)

3.1. Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation et l'OIRSA coordonnent les mesures de contrôle du criquet dans le département du Petén (Guatemala). Les capacités des secteurs public et privé de diagnostic, de surveillance et de prise en charge des infestations de criquets d'Amérique centrale ont été renforcées.

3.2. Les producteurs d'aubergines et d'autres légumes orientaux affectés par les tempêtes Eta et Iota ont reçu un appui du Ministère de l'agriculture et de l'élevage et de l'OIRSA, qui leur ont fourni des insecticides, des formations et une assistance technique ponctuelle sur leurs cultures après les inondations.

3.3. Le projet de lutte biologique contre les parasites ayant un effet sur l'économie a été inauguré au Belize.

3.4. L'OIRSA aide le Service phytosanitaire de l'État du Costa Rica à déclarer les invasions d'escargots africains géants en envoyant une mission technique pour améliorer le plan visant à contenir et à éradiquer ce parasite au Costa Rica.

3.5. À la demande de l'autorité compétente d'El Salvador, des flacons de rose bengale ont été achetés et transférés pour le diagnostic de la brucellose bovine.

3.6. Un plan d'assainissement a été élaboré pour les exploitations touchées par la brucellose bovine au Guatemala, afin d'assainir les animaux et de certifier les troupeaux exempts.

3.7. Un chronogramme a été mis en place pour faire face aux urgences sanitaires dues aux épidémies de rage paralytique bovine au Honduras.

3.8. Le groupe *ad hoc* de la santé aquacole de l'OIRSA a été relancé afin de renforcer les activités sanitaires en faveur du secteur de l'aquaculture et de la pêche de la région.

3.9. Des pièges ont été acquis pour lutter contre l'*Aethina tumida* au Guatemala.

3.10. Un manuel sur les procédures d'urgence pour les maladies transfrontières des crevettes de mer a été élaboré comme annexe au Manuel régional des bonnes pratiques de gestion dans les situations d'urgence sanitaire.

3.11. Un projet de développement de plates-formes informatiques de surveillance et de tests en laboratoire a été mis en œuvre pour appuyer les programmes sanitaires du Panama et du Guatemala.

4 RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS NATIONALES POUR FACILITER LES ÉCHANGES

4.1. L'OIRSA a coordonné le groupe technique de travail du Guatemala pour la mise à jour du dossier concernant la peste porcine classique (PPC), qui devrait être de nouveau présenté à l'OIE en 2021. Le Belize, le Honduras et El Salvador ont lancé le processus de constitution du dossier relatif à la PPC en le faisant évaluer par un expert employé par l'OIRSA, dans l'objectif de présenter le document à l'OIE en septembre 2022.

4.2. L'OIRSA a soutenu le processus d'exportation de bovins depuis le Guatemala et le Nicaragua vers le Mexique par voie terrestre.

4.3. Elle a appuyé la Direction générale de la protection phytosanitaire d'El Salvador dans le cadre de la mise à jour et de l'amélioration de son Plan national de surveillance des résidus de pesticides dans les produits d'origine agricole.

4.4. L'OIRSA a coordonné la collaboration bipartite entre le Laboratoire national d'analyse des résidus (LANAR) du Honduras et le Laboratoire vétérinaire central (LAVECEN) de la République dominicaine visant à renforcer les capacités d'analyse de la République dominicaine. Pour appuyer le LAVECEN et le Département de la sécurité sanitaire des produits agroalimentaires de la République dominicaine, une matrice liée aux pesticides détectés par l'Union européenne a été élaborée pour déterminer la faisabilité de l'incorporation des matrices d'analyse des pesticides.

4.5. À la demande de son Représentant au Guatemala, l'OIRSA a participé à une réunion sur le Fonds fiduciaire du Codex, un projet bipartite entre le Guatemala et El Salvador.

4.6. Elle n'a cessé d'appuyer la mise en œuvre du plan de contrôle des déplacements d'animaux et de produits de l'aquaculture et de la pêche dans la zone d'intervention N1 du Honduras.

4.7. L'OIRSA a participé activement, en qualité d'observateur, aux réunions du Conseil national de traçabilité (CONART) du Honduras, dont l'objectif est que les secteurs productifs parviennent à un consensus concernant la traçabilité, l'accès au marché et les déplacements des animaux d'aquaculture et du bétail.

5 ALLIANCES STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DU COMMERCE

5.1. L'OIRSA a participé à la douzième réunion des organismes de réglementation en matière de quarantaine de 2021, organisée par le Département australien de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement.

5.2. Elle a participé à la session sur l'Accord international de coopération pour la biosécurité du fret organisée à l'initiative de la Nouvelle-Zélande pour examiner la question des techniques d'audit à distance dans un environnement changeant.

5.3. L'OIRSA et la mission du FICD du Taipei chinois au Guatemala ont organisé une réunion de travail, pendant laquelle elles ont prévu de travailler conjointement dans le domaine de la santé phytosanitaire, en particulier, pour lutter contre les parasites comme le HLB des agrumes et le Foc R4T des musacées.

5.4. Un protocole d'accord a été conclu avec l'Université de Glasgow (Écosse), qui appuiera le projet régional intitulé "Caractérisation moléculaire du virus de la rage dans les foyers animaux des pays de la région de l'OIRSA".

5.5. L'OIRSA a visité le campus de la Commission Panama-États-Unis pour l'éradication et la prévention de la lucilie bouchère (COPEG) afin d'engager le dialogue sur les nouvelles possibilités d'accroître la collaboration entre les deux institutions dans les domaines de la formation professionnelle et des activités de réaction aux urgences.

5.6. Une stratégie interinstitutions de préparation et de gestion des réactions aux urgences pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été définie en collaboration avec la FAO, l'IICA, l'USDA-APHIS, la COPEG et l'OIRSA.

5.7. Un programme d'activités d'intérêt commun de l'OIRSA et de l'OIE a été mis en place: 1) Groupe d'experts permanent du GF-TADS sur la peste porcine classique; 2) Cours de transport de matériels biologiques – IATA; 3) Résistance aux antimicrobiens; 4) Peste porcine africaine (PPA); 5) Partenariats public-privé (PPP); et 6) Participation de l'OIE aux réunions de l'OIRSA.

5.8. Trois réunions de suivi et de programmation des activités ont été organisées dans le cadre de l'accord de coopération technique conclu entre l'OIRSA et la Chambre des producteurs de lait du Guatemala afin de promouvoir la traçabilité et le programme de contrôle progressif de la brucellose et de la tuberculose bovine.

5.9. Deux réunions de suivi des activités du programme d'inspection officiel des entreprises qui produisent des aliments d'origine animale ont été organisées dans le cadre de l'accord conclu entre le Ministère de la santé publique du Guatemala et l'OIRSA.

5.10. Un addendum à l'accord de coopération technique a été élaboré avec le Service national de santé agroalimentaire (SENASA) du Honduras pour développer, dans le cadre de la plate-forme Trazar-Agro, un système électronique de gestion des dossiers concernant les établissements agricoles, les médicaments, les pesticides et d'autres produits à usage agricole. Son objectif est de renforcer les processus d'information pour l'enregistrement en temps opportun des établissements et des produits suivant des critères normalisés, définis et automatisés.

5.11. Un accord de coopération technique et financière a été conclu entre le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (SAG), le Service national hondurien de la santé et de la sécurité sanitaire des produits agroalimentaires (SENASA) et l'Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et la santé animale (OIRSA) afin d'assurer la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du module informatique relatif à la traçabilité et à la sécurité sanitaire des produits agroalimentaires (Trazar-Agro – Inocuidad Agroalimentaria).
